

chômage, les pénuries d'énergie et de ressources, la recherche de nouvelles formes d'énergie, le déséquilibre des paiements extérieurs, le réaligement des devises et les graves problèmes de réaménagement des secteurs industriels sensibles vont sans doute continuer à faire sentir leur effet. Les événements internationaux auront peut-être une plus grande influence sur nos politiques intérieures. Le gouvernement et l'industrie devront affronter le défi formidable que leur poseront les divers pays avec lesquels ils feront affaire, qu'il s'agisse de pays à commerce d'État, à économie de marché, à économie centralement planifiée ou à revenu moyen, qu'ils soient nouvellement industrialisés ou exportateurs de pétrole. Nous n'oublierons pas de si tôt les répercussions de la crise pétrolière de 1973; dans les années 80, le gouvernement et le monde des affaires devront être éveillés aux problèmes prévisibles que je viens de mentionner, mais également aux événements plus inattendus comme la situation actuelle en Iran et en Asie du Sud-Est. Ainsi, les troubles et le changement de régime en Iran ont immédiatement touché notre approvisionnement en pétrole ainsi que nos transactions et nos investissements dans ce pays et pourraient avoir des répercussions à plus long terme.

Malgré les conditions plus contraignantes et plus complexes qui s'annoncent dans les années 80, je crois que le Canada devra se tourner vers l'extérieur s'il veut se tailler une place dans ce monde concurrentiel. Nous devons également continuer à chercher des moyens qui satisfont plus pleinement les aspirations du monde moins développé. Cela exigera un savant dosage de politiques traditionnelles et nouvelles, ainsi qu'une étroite consultation entre les secteurs public et privé.

En deuxième lieu, nous devons nous adapter à des règles du jeu différentes et plus complexes. Certains avantages des nouvelles règles sont déjà apparents, d'autres feront graduellement sentir leur effet, et d'autres enfin seront accueillis avec une certaine appréhension par le monde des affaires. Ces nouvelles règles du jeu ont toutefois un dénominateur commun: elles permettront au monde des affaires d'agir avec une plus grande assurance.

Cette refonte de l'ordre économique se manifeste avec le plus d'évidence dans les Négociations commerciales multilatérales (NCH) de Genève. Il en découlera un ensemble plus complet de règles appelées à régir les échanges